

Les subsides

Autrement dit, les investissements prévus—qui contribuent à l'expansion économique et à la création d'emplois—n'ont pas eu lieu et si les concessions fiscales ont bien été accordées, elles n'ont pas produit l'effet escompté. Elles ont été accordées selon les principes économiques à la Reagan que nous appliquons au Canada ou ce que l'on appelle couramment la théorie des «miettes». Cette théorie consiste à aider ceux qui se trouvent en haut de la pyramide et les grandes sociétés et d'accorder des concessions fiscales aux riches, au Canada, en espérant que les avantages finiront par se répercuter sur le Canadien moyen. Rien ne prouve que cela se produise dans notre pays.

● (1115)

Les sociétés adorent ces concessions fiscales et ces subventions d'État. En fait, elles les exigent. L'autre jour, l'Association des manufacturiers canadiens a exhorté le ministre des Finances à prévoir un milliard de dollars de plus en concessions fiscales dans son prochain budget. Le dernier budget prévoyait pour les quatre prochaines années, 2,7 milliards en nouvelles concessions fiscales à l'intention des sociétés, outre les 8 milliards qui doivent être accordés aux grandes sociétés pétrolières, sous forme de subventions d'encouragement au secteur pétrolier, entre 1982 et 1986.

L'an dernier, 10 milliards de dollars en concessions fiscales ont été accordés à un groupe choisi de sociétés. On prétend que toutes les sociétés ont droit à ces avantages et qu'elles en profitent toutes. Si l'on regarde de près lesquelles profitent des concessions fiscales, on constate qu'il s'agit d'un groupe extrêmement restreint de sociétés qui utilisent réellement et obtiennent ces concessions fiscales, grâce à l'une ou plus des 200 échappatoires que comporte notre régime fiscal.

Il y a même beaucoup à dire, surtout de la part des membres du cabinet, au sujet du taux d'imposition des sociétés en vigueur dans notre pays, qui est censé être 50 p. 100. C'est une mascarade! Selon une multitude de rapports et toutes sortes de preuves, une société moyenne aurait, semble-t-il, payé seulement 23 p. 100 d'impôt en 1980. Lorsqu'on commence à examiner la façon dont les sociétés profitent du régime fiscal, on peut énumérer des douzaines de sociétés au Canada qui, l'an dernier, ont réalisé d'importants bénéfices mais n'ont pas payé un seul sou d'impôt sur le revenu au gouvernement fédéral. Je vais en citer quelques-unes. La Compagnie de la baie d'Hudson a réalisé des bénéfices de plusieurs millions de dollars, mais elle n'a pas payé un cent d'impôt sur le revenu. Steinberg Incorporated a réalisé 34 millions de bénéfices et n'a pas payé d'impôt du tout non plus. Simpsons-Sears, 27 millions de bénéfices, pas un sou d'impôt sur le revenu. Total Petroleum, 12 millions de bénéfices, pas d'impôt sur le revenu. Domtar Incorporated n'a pas payé d'impôt.

La liste est longue de grandes sociétés qui, au Canada, ont été très rentables l'an dernier, extrêmement rentables même, mais qui n'ont pas payé un sou d'impôt sur le revenu fédéral grâce aux 200 échappatoires et plus que le gouvernement fédéral a prévues dans le régime fiscal à l'intention de ses amies les sociétés.

Les sociétés les plus astucieuses de toutes sont les banques. Il suffit de voir ce qu'elles ont pu obtenir de nos gouvernements libéraux et conservateurs au cours des années. Elles ont affiné l'art de profiter des échappatoires offertes aux sociétés. En 1982, elles ont réalisé plusieurs centaines de millions de dollars

de bénéfiques. Dans certains cas, leurs bénéfiques nets atteignaient jusqu'à 130 p. 100. Quel taux d'imposition les banques ont-elles payé en moyenne? Elles ont versé en moyenne 8.1 p. 100 d'impôt sur le revenu.

M. Nickerson: C'est trop.

M. Riis: Les conservateurs crient que c'est trop; un taux de 8.1 p. 100 est trop élevé pour les banques. Les conservateurs risquent de trahir leurs vrais sentiments en faisant de telles interjections. Les cinq plus grandes banques du Canada ont payé en moyenne 8.1 p. 100 d'impôt en 1982, alors que les Canadiens moyens dont les revenus ont été de \$18,000 ont payé environ 20 p. 100 d'impôt sur le revenu. Sans parler des deux principales institutions qui n'ont pas versé un cent d'impôt sur le revenu.

Je mets les ministériels au défi de mentionner un seul économiste de renom qui oserait dire que les concessions d'impôt accordées aux sociétés stimulent l'économie quand il y a récession. Ces dernières semaines, on a remis aux députés toutes sortes d'études et de rapports établis par des économistes bien connus et respectés qui disent que le fait d'accorder des concessions fiscales aux sociétés ne fait pas grand-chose pour stimuler l'économie, que ce soit à long ou à court terme. De fait, quatre études importantes ont été effectuées au Canada au début des années 70 et elles démontrent toutes que le montant des investissements additionnels suscités par les encouragements fiscaux ont représenté moins que le montant des recettes gouvernementales perdues. Une étude menée récemment à l'Université Memorial nous apprend que, pour chaque tranche de 21c. d'investissements suscités par les concessions fiscales accordées aux fabricants, le Trésor canadien a perdu un dollar de recettes. Nous avons perdu de l'argent, monsieur le Président.

● (1120)

Je voudrais demander aux ministériels ce qu'ils ont fait du compte des dépenses fiscales créé en 1979. On y montrait clairement le montant des concessions fiscales accordées aux sociétés et à certains Canadiens qui touchent les tranches supérieures de revenu. Cela nous donnait une idée des avantages dont jouissent les Canadiens. Les libéraux ont maintenant laissé tomber le compte des dépenses fiscales. Il est impossible de savoir ce que font les sociétés. Il est temps de réorganiser de fond en comble notre régime d'imposition des sociétés et d'exiger des choses comme la recherche et le développement, la formation en cours d'emploi, l'achat de matériel et de services canadiens, la création de nouveaux emplois, et ainsi de suite, en retour des subventions et des concessions fiscales accordées aux sociétés. Nous pouvons bien attendre quelque chose des entreprises si nous sommes pour leur donner l'argent des contribuables.

Lorsqu'on voit ce qui arrive au contribuable canadien moyen par suite des concessions fiscales accordées aux entreprises, il y a presque de quoi être écœuré. Cette année, le Canadien moyen a vu ses impôts considérablement accrus. Le Canadien moyen paie davantage d'impôts en 1983-1984. En 1984-1985, les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers grimperont de 1.9 milliard de dollars. Nous prévoyons qu'au cours des quatre prochaines années elles augmenteront de près de neuf milliards de dollars. Cela signifie que neuf milliards de dollars seront puisés dans les poches des Canadiens ordinaires au